

Gagner de l'argent en dormant?

Une initiative demande à l'Etat d'introduire un «revenu de base inconditionnel». Un projet déraisonnable et in finançable. **Par Roland A. Müller**



Roland A. Müller est membre de la direction de l'Union patronale suisse.

Le financement et le montant du revenu de base seraient réglés dans une loi votée ultérieurement par le Parlement. Les initiants réclament l'octroi inconditionnel – c'est-à-dire sans contrepartie – à toute personne vivant légalement en Suisse d'un revenu mensuel d'environ 2500 francs (par adulte, plus 625 francs par enfant), que le bénéficiaire en ait besoin ou non. Le revenu de base inconditionnel dépasserait ainsi la rente AVS! D'ici au 11 octobre 2013, le Comité a le temps de récolter les signatures nécessaires.

On trouve des partisans de ce projet dans tous les camps politiques et cela nous interpelle: qu'y a-t-il donc derrière cette idée apparemment fascinante qui enflamme les esprits depuis le 18^{ème} siècle: chacun doit pouvoir se réaliser selon ses capacités sans être obligé d'en tirer un revenu. En Suisse, en tout cas, l'idée d'un «revenu de base inconditionnel» a souvent été débattue, sans déboucher sur rien. Pas plus tard que l'an dernier, une initiative en ce sens est morte, faute d'avoir pu réunir les 100 000 signatures nécessaires. En 2011 encore, le Conseil national a opposé un non sec à une proposition de gauche à l'appui d'un revenu de base. De toute évidence, les gens ne souhaitent pas vivre au paradis...

Coûts exorbitants et renversement des valeurs

Ce revenu de base inconditionnel laisserait à ceux qui travaillent ou aux rentiers exactement autant que précédemment. Par exemple, un employé dont le salaire était jusqu'ici de 6000 francs toucherait désormais 2500 francs de revenu de base et 3500 francs de salaire. N'est-ce pas là une merveilleuse nouvelle pour les employeurs? Non, car le revenu de base devra être financé et il exigera des impôts supplémentaires. Ce qui sera économisé d'un côté devra être dépensé de l'autre. Une colossale machine redistributrice en perspective! Au détriment de l'incitation au travail! Est-ce bien conforme à la nature humaine? Manifestement pas, puisque les gens n'en veulent pas.

Le coût du projet est estimé à 200 milliards par année, dont 110 milliards seraient assurés par les impôts de consommation, 70 à 80 milliards par des économies réalisées dans les assurances sociales, le solde de 20 à 30 milliards devant être fourni par des moyens «restant à définir».

Ciblage plutôt que saupoudrage

Si le but du revenu de base inconditionnel est de combattre la pauvreté, il crée aussitôt un conflit d'objectifs entre la lutte contre la pauvreté et l'incitation au travail. Voilà pourquoi on lui préférera le système suisse éprouvé de l'aide sociale adaptée aux besoins, hostile au saupoudrage et fondée sur les contreparties des bénéficiaires. Celle-ci constitue d'ailleurs un revenu de base plancher dans la mesure où le droit au minimum vital dans les situations d'urgence est garanti par la nouvelle Constitution fédérale de 1999. Enfin, le nouveau modèle proposé à la place de notre actuel système social différencié ne satisferait pas les besoins variables des groupes cibles, qui vont au-delà d'un soutien purement financier (mesures d'intégration ou de réhabilitation, par exemple). ■